



ALERTE : CHANGEMENT DANS LES REGLES DU MOUVEMENT 2019 !

**Après l'évaluation PPCR, une nouvelle agression se profile
contre nos garanties statutaires...**

**Le ministère veut imposer un mouvement à une seule phase avec vœux
géographiques obligatoires pour « caser » tout le monde à titre définitif !
Plus de second mouvement, plus d'affectation à titre provisoire !**

La DGRH (Division générale des ressources humaines) du ministère a déjà réuni deux groupes de travail avec les organisations syndicales, dans le cadre de l'agenda social ministériel, concernant **la future note de service fixant les règles du mouvement** (intra et inter).

Après l'évaluation PPCR et son arbitraire, le ministre entend poursuivre son offensive contre nos garanties statutaires avec la remise en cause annoncée des règles de mutation **dès la rentrée 2019**.

Jugez vous-mêmes :

- ▶ un seul mouvement intra-départemental (et donc disparition du 2nd et du 3^{ème} mouvement)
- ▶ introduction de vœux géographiques (dont la taille dépendra de l'appréciation de chaque inspecteur d'académie) **obligatoires lors de l'unique phase du mouvement**
- ▶ la quasi-totalité des affectations à titre définitif y compris sur des postes non demandés !

[Lire la suite du communiqué du SNUDI-FO](#)

Le SNUDI FO revendique :

- le maintien des deux phases du mouvement.
- contre le projet ministériel d'affecter les enseignants à titre définitif sur des postes non demandés.
- la création de postes nécessaires pour les personnels administratifs afin de garantir la bonne gestion du mouvement des personnels

FO ne participera pas à la remise en cause du droit à mutation et continuera à porter les revendications des collègues notamment au Comité Technique Ministériel (CTM)

GREVE DU MARDI 9 OCTOBRE



Dans le cadre de l'appel interprofessionnel, le SNUDI-FO appelle à la grève mardi 9 octobre notamment pour défendre notre statut, le code des pensions civiles et militaires et revendiquer les créations de postes nécessaires et s'opposer aux suppressions annoncées.

La situation ne cesse de se dégrader, ça suffit !

Le SNUDI FO 13 appelle les enseignants à faire grève le mardi 9 octobre
POUR :

- ▶ La défense des retraites et du Code des pensions civiles et militaires !
- ▶ La défense de notre statut et de tous les droits collectifs qui lui sont liés !
- ▶ L'arrêt du saccage de nos conditions de travail et la création des postes nécessaires !

Certes, nous savons qu'une journée ne suffira pas à faire reculer le gouvernement **mais la situation de dégradation est telle et les annonces si destructrices que nous estimons qu'il y a urgence à agir pour les empêcher de tout liquider !**

RDV pour FO devant l'Union départementale

(Bd Garibaldi/Rue de l'Académie) à 10h

Départ manifestation en direction de la Préfecture

ATTENTION : dernier délai pour la déclaration d'intention de grève, à transmettre à votre IEN pour vendredi 5 octobre à 17h par la poste ou samedi 6 octobre (minuit) par mail depuis votre boîte académique

48 heures avant dont 1 jour ouvré

(Loi n° 2008-790 du 20 août 2008 et sa circulaire d'application n° 2008-111 du 26-8-2008)

Déclaration d'intention de grève en PJ

PROCHAINES RIS DU SNUDI FO 13

Voir le calendrier prévu et les 1ères réunions programmées dans votre secteur

Vous choisissez le lieu de réunion qui vous convient, indépendamment de la commune où vous exercez.

A l'ordre du jour : Les conditions de la rentrée 2018

- Conséquences des contre-réformes dans la fonction publique et l'Education Nationale
- Bilan d'une carte scolaire catastrophique : effectifs, remplacements, enseignement spécialisé,
- Les conséquences du dédoublement des CP et CE1 en REP+
- Evaluations nationales CP-CE1
- RDV de carrière et PPCR : l'arbitraire le plus complet, position et action du syndicat
- Mise en réseaux des établissements scolaires
- La réforme des retraites annoncée détruirait le code des pensions des fonctionnaires
- Direction d'école
- L'inclusion scolaire : dossiers et défense des conditions de travail ...
- L'enjeu des élections professionnelles de novembre-décembre

de nombreuses informations ainsi que toutes les questions que vous souhaitez aborder ...et les dossiers personnels pour lesquels le syndicat peut vous apporter son éclairage ou son aide.

La participation aux Réunions d'Information Syndicale est un DROIT

Informez votre IEN (au plus tard 48 h avant la réunion si elle se place pendant le temps de travail avec les élèves) avec le formulaire [à télécharger >>ICI<<](#)

ELECTIONS PROFESSIONNELLES

FO défend les intérêts moraux et les conditions de travail des salariés !
Du 29 novembre au 6 décembre, je vote et je fais voter

FNEC FP FO



4 clics
pour vos revendications
4 clics
pour reconquérir vos droits



CTM / CTA / CAPA / CAPN : renforcer la représentativité de FO



Pour être plus fort, il faut être plus nombreux :
Pour cette nouvelle année scolaire, faites un choix utile et réfléchi : Syndiquez-vous au SNUDI FO 13 !
Pour une première adhésion, seuls les derniers mois restants sont à cotiser !

Forfait spécial « fin d'année 2018 » [>ICI<](#)